

L'ALTERNANCE : QU'EN EST-IL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

Un mémo réalisé par : Delisé Sandra, Kaspers Morgane, Lecomte Catherine, Moor Marie, Onolfo Marie-France, Rhimi Neïla, Wintein Rémy

Qu'est-ce que la formation en alternance ?

Et dans les faits ?

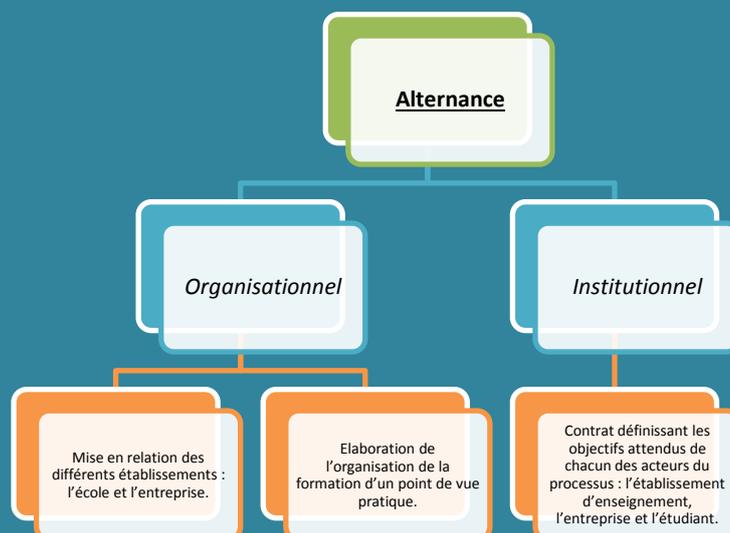
Marc Durieux, enseignant à la Haute Ecole Robert Schuman d'Arlon, explique que les étudiants acquièrent leur master organisé en 120 ECTS : « Au final, 60 ECTS sont acquis par le biais des activités en entreprise et 60 ECTS par les activités en Haute Ecole.

Concrètement, cela représente approximativement 100 jours d'activité en entreprise et 100 jours en Haute Ecole. »



Le Parlement de la Communauté Française (2011, p.1) définit l'enseignement supérieur en alternance comme « *un enseignement dans lequel l'acquisition des compétences nécessaires pour l'obtention d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur se fait pour partie en entreprise et pour partie au sein dudit établissement* ».

Pour Pentecouteau (2012, p.2), il est nécessaire de procéder à une analyse de la pratique de l'alternance sous deux angles différents :



L'alternance : sous quelles conditions ?

Toujours selon Pentecouteau (2012, p.2), il y a alternance lorsque :

1. Le lieu de pratique professionnelle est clairement dissocié du lieu d'enseignement ;
2. La théorie et la pratique sont articulées de manière à construire des compétences professionnelles.

Et dans les faits ?

Dans le cas d'Arlon, le **contrat** entre Haute Ecole et l'entreprise se fait essentiellement sur l'initiative de l'étudiant qui démarché les entreprises qui l'intéressent. S'il ne trouve pas, la Haute Ecole propose une liste d'entreprises avec lesquelles un réseau a été construit.

Une fois l'entreprise contactée, les différents acteurs se rencontrent pour fixer les objectifs visés par la formation : les entreprises sont ainsi amenées à développer des compétences précises et la Haute Ecole prend en charge le développement d'autres compétences. On retrouve le même principe à la Haute Ecole de la Province de Liège, section « Facility Management ».

(M. Durieux, communication personnelle, 25 novembre, 2015)



L'alternance : une nouvelle tendance ?

Répandue en Europe, principalement en France et en Allemagne, la pratique de l'alternance est une innovation pédagogique pour l'enseignement supérieur. Depuis septembre 2011, en Fédération Wallonie-Bruxelles, le principe de l'alternance est proposé dans le cadre de cinq masters, à savoir : le master en génie analytique (Haute Ecole Louvain en Hainaut), le master en gestion de la production (Haute Ecole de la Province de Liège et Haute Ecole Louvain en Hainaut), le master en gestion des services généraux (Haute Ecole de la Province de Liège), le master en gestion de chantiers (Haute Ecole Robert Schuman) et le programme HEC - ULg Intrapreneurs destiné aux étudiants du master en ingénieur de gestion. « Ceux-ci sont financés par la Région wallonne via le Plan Marshall 2.Vert, l'agence Fonds social européen (FSE) et la Fédération Wallonie - Bruxelles. » (Agoria).

L'enseignement en alternance : un système de formation à trois dimensions

Geay (1998, cité par Besson & al, 2004, p.74) définit l'alternance comme un système de formation à trois dimensions.

Selon le même auteur, l'alternance se situe donc « à l'intersection de deux lieux de formation ayant des logiques différentes et qui accordent au savoir un statut différent : à l'école un savoir a une valeur en lui-même alors qu'en entreprise il ne vaut que parce qu'il permet de faire ».

C'est pourquoi il explique que « le modèle pédagogique de l'alternance est un modèle complexe car il doit intégrer deux logiques a priori contradictoires : la logique de transmission des savoirs de l'école et la logique de production de l'entreprise ».

Or, comme le précise Malglaive (1992, cité par Besson & al, 2004, p.70), « l'intégration de ces deux logiques ne peut se faire par juxtaposition de périodes de formation ».

Et dans les faits ?

M. Trossaert, directeur de la section technique d'Arlon, nous le dit clairement : « Nous avons été une école pilote dans ce projet. L'une des conditions, par contre, était de créer un master qui n'était pas en concurrence avec un autre déjà existant en filière normale ». Marc Durieux précise par ailleurs : « La première année du projet, la section comptabilisait sept étudiants. Cette année-ci, on totalise une trentaine d'étudiants. »

L'alternance a la cote !

(M. Durieux & M. Trossaert, communication personnelle, 25 novembre, 2015)

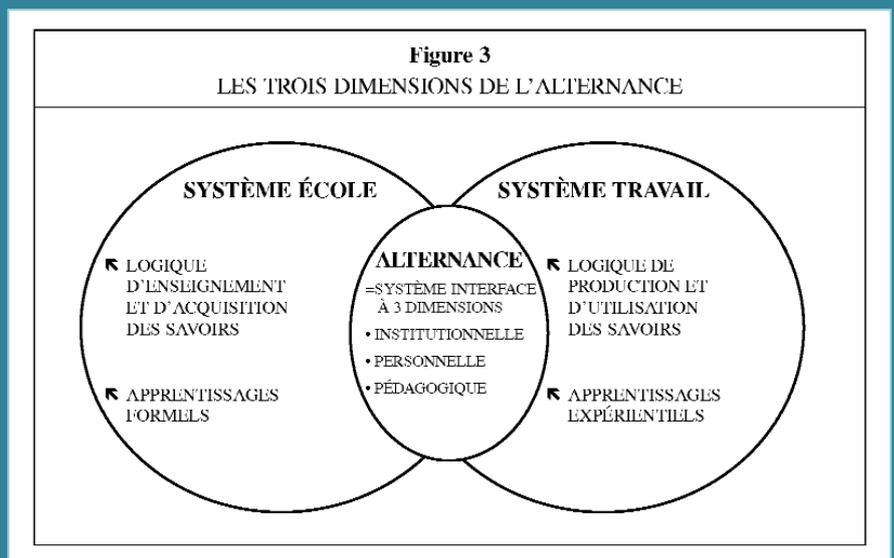


Figure 1 : Extrait de Besson, M. & al. (2012). L'alternance dans l'enseignement supérieur au management. Revue française de gestion, 2004/4 (n°151), p.74.

Et dans les faits ?

*Marc Durieux, enseignant à la Haute Ecole d'Arlon, l'explique très bien : « L'alternance **redéfinit complètement le rapport au savoir** ! Les étudiants viennent maintenant aux cours avec des besoins réels et spécifiques qu'ils rencontrent dans leur pratique professionnelle. On essaie alors, en classe, de rencontrer ces problèmes de manière concrète et d'y répondre. Je me sens davantage comme un chef d'orchestre qui doit gérer plusieurs choses à la fois ! ».*
(M. Durieux, communication personnelle, 25 novembre, 2015)



Quid de l'enseignement ?

Brochu (1999, citée par Brochu, 2012, p.44) estime qu'actuellement, notre approche de formation et d'enseignement est basée sur une « dialectique théorie-pratique » : en effet, les stratégies pédagogiques souvent mises en place tendent à faire évoluer l'apprenant par différentes phases, de l'activation des prérequis au transfert des nouvelles connaissances en situations données. Pour atteindre ce « palier » ultime du transfert, l'apprenant sera ainsi amené à faire « dialoguer » la théorie avec les cas concrets et pratiques rencontrés.

Mais l'alternance modifie la donne... En effet, cette pratique apporte un élément important : l'expérience ! Les étudiants, au travers de leur pratique professionnelle, la développe et leurs attentes à l'encontre de la théorie s'en voit modifiée : elle doit leur servir.

Au regard de cette réalité, Brochu (1992, 2003, 2011, p. 45) propose de basculer « de la dialectique traditionnelle à une trialectique entre l'expérience, la théorie et la pratique ». Les stratégies pédagogiques mises en place doivent donc se mettre au diapason et évoluer en conséquence.

De la même manière, l'évaluation est amenée à évoluer. En effet, diverses manières d'évaluer les apprenants sont envisagées dans le cadre de la pratique de l'alternance : des examens écrits pour vérifier les connaissances théoriques, des rapports hebdomadaires où l'étudiant a l'occasion de faire le point sur son parcours (difficultés et facilités rencontrées), des conseils et feedbacks dont bénéficie l'apprenant durant sa formation, les rapports de stage, le travail de fin d'étude...

Et dans les faits ?

*Grégory Schloesser, coordinateur et enseignant à la Haute Ecole de la province de Liège en Facility Management nous parle de leur manière **d'évaluer** : « L'évaluation est bilatérale. Elle se fait trois fois au cours d'une année selon les mêmes critères afin de jauger l'évolution de l'étudiant dans l'acquisition de certaines compétences. Avant chaque évaluation, l'étudiant et son responsable en entreprise doivent, chacun de leur côté, compléter la fiche d'évaluation des compétences à acquérir.*

Le jour de son évaluation en entreprise, l'étudiant doit remettre au coordinateur de la Haute Ecole une analyse critique de son travail (maximum 10 pages) évaluant ses forces et ses faiblesses.

Cette réflexion critique est présentée en entreprise.

Enfin, à la fin de son master, l'étudiant doit rédiger un mémoire dont le sujet est un domaine utile au facility management et qui peut être transférable à d'autres entreprises. »

(G. Schloesser, communication personnelle, 16 novembre, 2015)



Quels sont les avantages et les freins de cette pratique ?

Le tableau ci-dessous présente ce qui nous apparaît, de par nos lectures et au regard des éléments apportés par les enseignants rencontrés, comme les avantages et les inconvénients principaux qui peuvent être retirés de la pratique de l'alternance.

	
<ul style="list-style-type: none">✓ Permet de donner du sens à la formation ;✓ Insertion socioprofessionnelle facilitée ;✓ Rémunération de l'étudiant → (environ 700 € par mois) ;✓ Conscientisation des étudiants à la réalité du terrain professionnel ;✓ Contribution de l'entreprise au développement des compétences.	<ul style="list-style-type: none">✗ Très dur pour les étudiants ;✗ Statut de l'étudiant assez ambigu ;✗ Pratique méconnue ;✗ Offres de formation inégales ; → Les formations actuelles visent essentiellement les métiers techniques tels que le génie analytique, la gestion de chantier.

Et dans les faits ?

Pour Marc Durieux, enseignant à la Haute Ecole Robert Schuman, il y a beaucoup de **positif** qui ressort de cette pratique: « C'est une chouette formule pour les étudiants car ils entrent directement dans le monde du travail. Ca leur permet de clarifier le métier qui les attend : ils sont mis face à des travaux grandeurs nature, ce qui serait impossible à faire à l'école. Grâce à cela, ils se rendent compte de certains détails et réalisent la valeur de l'argent : la notion de retour sur investissement prend tout son sens quand on travaille dans une entreprise... Et puis, cette expérience leur donne une plus-value aux yeux des entreprises : ils n'ont pas besoin d'être formés lors de leur entrée en fonction et ils ont déjà acquis des compétences intéressantes. Sur la promotion 2014 – 2015, tous les étudiants ont trouvé du travail : ils étaient 23... Un étudiant a même pu choisir entre trois entreprises différentes ! »

Même si les avantages sont nombreux, il y a malgré tout quelques **zones d'ombre** : « C'est une démarche très coûteuse pour les étudiants... Financièrement parlant d'abord, même si c'est assez spécifique à notre section, car ici les étudiants sont amenés à se déplacer souvent et assez loin, en fonction des chantiers sur lesquels ils bossent, mais aussi moralement : il y a une grande exigence des entreprises et de l'école à leur égard car ils deviennent de vrais professionnels et sont considérés comme tels ! Une autre difficulté provient du statut de l'étudiant : il bénéficie d'un vrai contrat de travail, mais il reste étudiant. D'un point de vue légal, ça peut poser souci : ça serait bien que les règles soient assouplies de ce côté-là. »

(M. Durieux, communication personnelle, 25 novembre, 2015)

C Conclusion

De plus en plus de jeunes et d'écoles se prêtent à la pratique de l'alternance de par ses nombreux atouts.

Néanmoins, l'implémentation récente en FWB (2011) implique que celle-ci est peu répandue dans de nombreuses filières par manque de recul. Pourtant, nous pensons que ces masters se développeront de plus en plus dans un avenir proche car l'accès à la profession nécessite des apports théoriques mais aussi pratiques.

En guise de conclusion, un simple constat : en regard des éléments théoriques rencontrés et des interviews menées, nous nous rendons compte que la posture de l'enseignant et de l'enseignement au sens large est en pleine mutation. En effet, les changements opérés par les enseignants et les établissements d'enseignement tendent à rencontrer les demandes de la société actuelle, largement orientées vers la pratique et le concret.



P our aller plus loin

- Découvrez, dans cette vidéo d'une trentaine de minutes, trois témoignages : celui d'une ancienne apprentie ayant réalisé ses études en alternance, celui d'une responsable de l'entreprise ayant accueilli l'étudiante et un responsable de la Haute Ecole. Chacun y présente son point de vue sur l'alternance : Youtube. (2014). L'alternance, une voie idéale pour se former à un métier. Retrieved from <https://www.youtube.com/watch?v=PyMqvARu-AY>
- Dans cette vidéo, vous trouverez une courte présentation du modèle allemand en matière d'alternance dans l'enseignement : RTBF. (2015). Le modèle allemand de l'enseignement en alternance. Retrieved from <http://www.rtbf.be/video/detail-le-modele-allemand-de-l-enseignement-en-alternance?id=2000284>
- Vous trouverez dans l'article suivant les résultats issus d'une collaboration entre chercheurs et formateurs concernant la question du transfert de connaissances dans les modèles de formation basés sur l'alternance : Veillard, L. & Kouamé Kouassi, D. (2012). Collaboration chercheurs - formateurs pour la conception d'un outil d'aide au transfert de connaissances en formation par alternance. Travail et apprentissage, 41-61. Retrieved from <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00965216/document>

Bibliographie

- Agoria (fédération de l'industrie technologique). « s.d. ». Master en alternance : une innovation dans l'enseignement supérieur, une réponse à la pénurie de compétences technologiques. En ligne.
- Besson M., Collin, B. & Hahn C. (2004). L'alternance dans l'enseignement supérieur au management. *Revue française de gestion* 2004/4 (no 151), p. 69-80.
- Pentecouteau, H. (2012). L'alternance dans une formation professionnelle universitaire. De l'idéal épistémologique aux contradictions pédagogiques. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 28-1 URL : <http://ripes.revues.org/605>
- Brochu, A.-C. (2012). Stratégies pour une trialectique entre l'expérience, la théorie et la pratique. *Congrès international de pédagogie universitaire AIPU : quelle université pour demain ?*, 44 - 45.
- Décret de la Communauté française de Belgique relatif aux études relevant de l'enseignement supérieur en alternance (D. 20-10-2011 M.B. 08-12-2011).